

CGE – BTS
Présentation académique
de la rénovation des programmes (2023)
et de l'épreuve (CCF et CP) –Session 2025

Plan de la présentation

Introduction :.....	p.2
Une rénovation globale :.....	p. 3
Un enseignement adossé à huit compétences :.....	p. 4
Des programmes rénovés en STS1 (dès 2023) et en STS2 (dès 2024) :.....	p. 5,6
Une rénovation des épreuves de certification en CCF et en CP :.....	p. 7,8,9
Une rénovation pédagogique : programmations, pratiques, activités, évaluations ;.....	p. 10,11
Premiers conseils bibliographiques :.....	p.12

Introduction

Cette présentation de la Rénovation de la CGE fait suite aux classes virtuelles conduites dans l'académie en décembre 2023 à destination de tous les enseignants concernés, avec la participation de mon collègue M. Jean-Daniel Noël, IEN Lettres-Histoire. Elle reprend les commentaires proposés et les réponses aux questions posées à cette occasion ou adressées précédemment.

Après 16 ans de stabilité des anciens programmes, cette rénovation à la fois des programmes et des épreuves répond à une attente, clairement exprimée lors de chaque session de BTS et animée par le souci de mieux faire réussir les étudiants en CGE, comme elle déstabilise les habitudes acquises et suscite de nombreuses et bien compréhensibles interrogations. Nous avons tâché d'y répondre au mieux, en l'état actuel de nos informations.

Dans le cas où l'Inspection générale des Lettres nous ferait parvenir de nouveaux documents d'accompagnement (en sus du Sujet 0) et/ ou transmettrait des précisions de mise en œuvre, nous enrichirons ou modulerons au besoin ce document.

Le groupe Ressources Liaison Bac Pro /CGE a aussi contribué au dernier volet de cette présentation et travaille à élaborer d'ici la fin de l'année scolaire des ressources pour accompagner la mise en œuvre de ces nouveaux programmes et épreuves.

Cette présentation est accompagnée d'un second document, rédigé par M. Jean-Daniel Noël, IEN. Il commente les similitudes des programmes et épreuves actuels de Bac Pro en Lettres/Histoire avec cette rénovation de la CGE qui renforce une continuité déjà engagée. Il y rend compte de chiffres récents du taux d'orientation de bacheliers de l'enseignement professionnel en CGE et des taux de réussite. Quelques ressources propres au Bac Pro vous sont proposées qui pourront être utiles à la mise en œuvre des nouveaux programmes de CGE.

Une rénovation globale

- ❑ Textes : Arrêté du 13/07/23
[<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047915248>]
et BO du 2/08/23
- ❑ Abrogation du Référentiel de Compétences, du contenu et des objectifs de l'enseignement en CGE & des épreuves CGE BTS du **17/01/2005 et 16/11/2006**.
- ❑ Des objectifs clefs renouvelés :

1/ Nourrir une culture générale et humaniste qui se construit en écho aux grands questionnements contemporains par :

- *La fréquentation de tous types de textes (du texte littéraire à l'œuvre artistique, de l'essai aux données tabulaires, de l'écrit à l'audio-visuel....)*
- *La fréquentation de lieux culturels et de toute mise en situation d'information, de découverte et de réflexion non « scolaires » ; conférences rencontres, interviews, tables rondes en EPLE*

2/ Consolider les compétences langagières visant notamment à l'efficacité et l'aisance dans l'expression orale et écrite

- *Atteindre un bon niveau de maîtrise de ces compétences à l'oral comme dans les écrits argumentatifs et créatifs par des activités individuelles ou collaboratives, régulières et variées*
- *En s'appuyant sur l'enrichissement des compétences de lecture en articulation avec les productions orales et écrites*
- *Et sur la poursuite de l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) par enrichissement et/ou révision.*

Un enseignement adossé à huit compétences.

1. S'exprimer à l'oral en interaction	➤ Débats préparés, débats interprétatifs/ présenter, étayer et nuancer son opinion ; approuver, nuancer, désapprouver ; savoir écouter l'autre, prendre en considération l'opinion d'autrui [à lier à des compétences langagières* Note acad]
2. S'exprimer en continu	➤ Restitution / projets individuellement ou en collectif, restitution de lecture, exposé, écoute active, grille d'attendus
3. Argumenter à l'écrit	➤ Cptce prioritaire à quoi toute activité concourt. Débats interprétatifs, écrits structurés d'une réflexion personnelle, structurée rendant compte d'une réflexion structurée et nuancée, écrits créatifs, écrits en lien avec les stages, en articulation avec l'amélioration et la révision grammaticales, orthographiques et lexicales.
4. Recourir aux écrits de travail	➤ Prendre des notes (lecture/écoute), noter ses « idées », planifier un écrit/ un oral, notes mémorielles (carnet de lecture ou carnet culturel)
5. Comprendre et interpréter un texte	➤ Explicitation du sens, travail individuel ou collectif, débats interprétatifs, écrits analytiques et créatifs, écrits d'appropriation et d'intervention, approche stylistique, lectures autonomes en cours
6. Tisser du lien entre les textes	➤ Lectures confrontées, analyses, création de corpus, productions orales et écrites de confrontation de docs. [+ <i>outils linguistiques de la confrontation* Note acad</i>]
7. Développer une réflexion sur la langue et améliorer les productions écrites et orales	➤ Etude pleinement intégrée, car enjeu majeur à divers titres professionnels et personnels. Travail sur la production des étudiants. Approches régulières, brèves et ciblées.
8. Mobiliser de façon personnelle une culture commune	➤ Lectures, notes de lectures, écoutes, conférences et sorties. Travaux individuels et collectifs pour faciliter la convocation de ces références, levier de réflexion.

[Note académique :

On peut regrouper ces 8 compétences en Oral, écrit, langue, culture, mais les enjeux de certaines compétences (4,7,8) sont pluriels et concernent autant la compréhension que la production écrite ou orale.

Le termes « textes » présent dans l'intitulé des compétences ne doit pas tromper : il s'agit de textes et documents (CAV, iconiques, etc)]

Des programmes rénovés en STS1 (dès 2023) et en STS2 (dès 2024)

- ❑ **Programme STS1 :** Le professeur choisit toujours les thèmes qu'il abordera durant l'année. On propose **plusieurs thèmes** dans l'année. Le thème de 2^e année peut servir de « cadre » pour le choix de ces thèmes.

- Donc impossibilité de traiter en STS1 le thème de STS2
- Dans l'optique de créer une *culture commune* et de développer l'ensemble des compétences directement liées (5,6,7,8), on peut donc envisager l'approche de plusieurs thèmes sur un calendrier adapté, aux durées progressives, avec des corpus et des activités à la fois variés et progressivement plus complexes.

➤ Commentaires académiques et réponses aux questions posées et remarques :

- ✓ « **Plusieurs** » (Définition du Robert = adjectif Plus d'un (en général, **plus de deux**), un certain nombre). On peut donc se fixer au moins 3 thèmes.
- ✓ « *Le thème de 2^e année peut servir de « cadre » pour le choix de ces thèmes.* » ; cela peut permettre à un enseignant de « capitaliser » le travail de préparation autour du thème de STS2 dans le cas où il ait les deux niveaux. La formulation est vague : on peut envisager soit d'élargir à partir du thème (ex : Paris/ les grandes capitales) soit de choisir un axe (ex. capitale et mobilité urbaine). Pour les enseignants en charge de STS1 et 2, auxquels le renouvellement annuel du thème de STS2 apparaît comme une surcharge de travail difficile à assumer, cette possibilité peut l'atténuer. On peut aussi envisager, quand cela est possible, l'alternance STS1/STS2 d'une année à l'autre.
- ✓ La place donnée à l'oral, alors que pour la majorité des spécialités l'épreuve ponctuelle est écrite, a fait l'objet de plusieurs remarques. Elle doit être abordée comme une compétence en soi, utile à la fois pour l'examen dans d'autres enseignements, pour la vie professionnelle ou la poursuite d'étude à venir, pour la vie citoyenne mais aussi comme une compétence support de développement des autres (6,7,8). Par ailleurs, le Rattrapage est une épreuve orale et le CCF a une épreuve orale. Enfin, il convient d'articuler le travail des compétences orales aux autres ; appropriation, maîtrise de la langue etc.

- ❑ **Programme de STS2 : Un seul thème** qui est imposé et renouvelé tous les ans mais toujours lié aux grandes questions du monde contemporain et de l'actualité. Ce thème publié au BO est précisé par un intitulé, une problématique et de nombreuses indications bibliographiques.

- Le site académique publie le nouveau thème (Février/ mars)
- Comme précédemment, le thème se décline en axes ou problématiques, choisis par l'enseignant, permettant d'en séquencer et d'en rythmer l'étude. [note académique]

➤ Commentaires académiques / réponses aux questions posées et remarques :

- ✓ Cette nouveauté a quelques implications : impossibilité de préparer un des deux thèmes en STS1,
- ✓ Allègement en termes de « pression pédagogique » en particulier pour les BTS n'ayant que 2 heures de CGE
- ✓ Une prise en compte pragmatique des nouvelles compétences explicitement fléchées dans les programmes ; un seul thème pour laisser plus de temps pour développer les compétences liées et leurs activités. i.e : un équilibrage des objectifs de culture générale et et l'amélioration des productions.
- ✓ En cela, les nouveaux programmes peuvent permettre de réduire les écarts très importants entre étudiants – **voire spécialités**. Les compétences de compréhension/ interprétation et plus massivement de qualité de l'argumentation et de la maîtrise de la langue sont responsables de très faibles notes à l'épreuve, et en amont, leur fragilité génère la démotivation.

- ✓ **Attention !** Un seul imposé ne peut être entendu comme traitement du thème imposé et choix de thèmes libres parallèlement.
- ✓ Le thème de CGE STS2 AS 24-25 n'est pas encore connu. Néanmoins, on peut penser que pour éviter d'éventuelles redondances avec la STS1 23-24, compte tenu que certains enseignants traitent par anticipation le sujet nouveau de la STS2 en STS1, un nouveau thème sera annoncé et sans doute aux dates habituelles (début du second semestre)

Une rénovation des épreuves de certification en CCF et en CP

❑ Compétences évaluées en CP et CCF

A associer aux deux parties de l'épreuve :

- 1- Comprendre, interpréter et apprécier des textes *de nature variée
- 2- Tisser des liens entre des connaissances acquises en cours de formation et un texte nouveau
- 3- Rendre compte d'une culture acquise en cours de formation
- 4- Raisonner, argumenter, faire par d'une opinion nuancée
- 5- Formuler des idées avec clarté et précision

[*Note académique : textes et documents]

❑ Contrôle Ponctuel

- Disparition de la SYNTHÈSE au profit de questions & remplacement de l'écriture personnelle par l'ESSAI
- 3 heures d'épreuve.
- 2 parties notées chacune sur 10 points : Questions sur corpus et Essai.
- Appui sur le thème unique du programme de STS2 pour les deux parties.
- Un corpus limité à deux ou trois documents (variés, datés et situés dans leur contexte) choisi en référence au thème de l'année.

I- QUESTIONS SUR LE CORPUS

- ❖ 1 à 4 questions sur le corpus : le candidat répond de façon argumentée et nuancée
- ❖ Les questions sollicitent la **confrontation** des documents et **leur interprétation**

II- ESSAI

- ❖ Deux sujets **au choix** en lien avec le thème annuel de STS2
- ❖ Développement argumenté et nuancé convoquant les documents du corpus, ceux abordés en cours et leurs connaissances personnelles

➤ Commentaires académiques et réponses aux questions et remarques recueillies.

- ✓ Pas de changement : **les spécialités de BTS qui avaient un contrôle ponctuel (une épreuve certificative) en fin de STS2 conservent cette modalité.**
- ✓ Une importance égale est accordée à la compréhension, l'analyse, la confrontation et l'interprétation du corpus et à l'essai ; cela doit avoir un impact sur la conduite de l'enseignement en CGE
- ✓ Ces épreuves renforcent les continuités (Bac Pro et Séries technologiques) en évinçant une épreuve dont la difficulté était très inégalement abordée selon les spécialités et les acquis de leurs étudiants en termes de littérature.
- ✓ Un sujet 0 proposé par l'inspection générale, en ligne sur le site académique, mais pas de corrigé. De tels corrigés ne sont jamais proposés.
- ✓ Type de questions : « des questions confrontant les documents et invitant à les interpréter ». Le sujet O officiel propose une confrontation d'abord de deux documents sur trois, puis de l'ensemble du corpus. D'autres modalités adaptées au corpus sont aussi possibles.
- ✓ Des interrogations sur la longueur des réponses ; aucune information officielle. Il convient aux « évaluateurs » de tenir compte du temps imparti à envisager en 50%, 50% (lecture et analyse du corpus + rédaction des réponses / temps de préparation et rédaction de l'essai). Tenir compte

aussi et plus encore des critères d'évaluation que l'on peut affiner en explicitant les attendus). Au final, c'est la pertinence de la réponse, ce qu'elle traduit de la juste compréhension et de l'interprétation, de l'essentiel au plus « fin », de l'aptitude à expliquer et justifier, qui importent avant tout. Ajoutons qu'il est clair que les programmes évitent de formaliser ces réponses. Toutefois, une « réponses » se passe difficilement d'une reprise de la question et de l'évocation des documents supports.

- ✓ Des interrogations sur les modalités de la réponse aux questions. Là aussi, aucune instruction formalisante. Ceci dit, la conduite de la réponse à une question est maîtrisée depuis au moins le collège. Les questions de cette épreuve peuvent inviter à la confrontation de textes/ documents : on remobilise bien sûr la « méthodologie » issue de la synthèse (référence au document, reformulation, piste ou axe explicite de la confrontation).
 - ✓ Le statut de la citation dans ces réponses pose aussi question. La réponse à une question n'est pas une synthèse. Dans leur formation antérieure, l'on a invité les étudiants à justifier la réponse en s'appuyant sur la citation. Il sera donc nécessaire de poser les critères d'efficience argumentative de la citation et veiller à ce que les citations ne supplantent pas la reformulation ou ne cachent la difficulté à la maîtriser.
 - ✓ L'essai ; cf texte officiel ; les exigences ne portent pas sur la forme mais sur la qualité de l'argumentation (dont l'appui sur des références culturelles)
 - ✓ Les programmes insistent sur la capacité à mobiliser le travail de Culture générale et humaniste conduit dans l'année, ce qui est un levier pédagogique non négligeable.
 - ✓ Une baisse d'exigence ? Le passage de la synthèse aux questions relève pour certains d'une baisse d'exigence. Passer de l'exercice très exigeant de la synthèse à des questions – qui mobilisent une partie importante de compétences similaires- doit être perçu comme une possibilité de mettre en confiance les étudiants et comme la possibilité de remobiliser le temps consacré à former à un exercice trop éloigné des compétences acquises et mobilisables par beaucoup, pour les développer par d'autres activités. Ajoutons, en raison de l'hétérogénéité en STS, entre spécialités comme au sein d'une même classe, que la différenciation est aussi possible pour permettre à chacun de progresser.
 - ✓ Les échelles descriptives. Le groupe ressources académique travaille à une « proposition » cette année. Le groupe des coordonnateurs pour la session 2025 se basera sur un outil d'évaluation académique dont il convient de voir par quelles modalités de travail il pourrait être partagé, comme ce serait souhaitable, le plus en amont possible de l'examen. Ajoutons qu'il est peu probable qu'une ressource nationale soit mise à disposition.
-

❑ Contrôle en cours de formation

Deux situations d'évaluation de poids identique en relation avec le thème inscrit au programme de la deuxième année.

Situation 1 = Évaluer la capacité du candidat à argumenter à l'écrit

Durée indicative : 2h

- ❖ Situation individuelle / Production d'un texte clair, cohérent et structuré dans lequel le candidat démontre sa capacité à argumenter et témoigne de sa maîtrise de la langue.

Situation 2 = Évaluer les compétences de lecture et d'interaction à l'oral

Durée indicative : 1h, dont 20 min d'échange et 40 min de préparation

- ❖ Situation collective/ A partir d'un texte découvert en même temps, mais lu individuellement, les candidats échangent avec leur professeur pour exposer leurs idées dans un discours clair, cohérent et structuré. Les candidats échangent également

entre eux et manifestent leur capacité à débattre et à prendre en compte les interventions de leurs pairs pour nourrir ou défendre leur réflexion.

- ❖ Note académique : le professeur doit adapter ses outils et sa démarche d'évaluation à cette situation.

- [Rattrapage](#) (2 docs en lien avec le thème unique de STS2/ confrontation orale/ 20mn de préparation, 10mn exposé/ 10mn entretien)

Une rénovation pédagogique : programmations, pratiques, activités, évaluations

- Simplification à deux objectifs majeurs mis à parité et en synergie ; culture générale et humaniste / expression orale et écrite
- Organisation de l'enseignement par compétences à appréhender pour elles-mêmes et dans leurs interactions.
- Nouveaux équilibres et innovations dans l'enseignement CGE
- Une perspective de renforcement des compétences induites par les exercices et épreuves qui devrait consolider la réussite d'un plus grand nombre d'étudiant et les « armer » mieux pour leur avenir professionnel et citoyen.

Quelques commentaires [nourris par le travail mené lors de la journée de travail du Groupe Ressources Bac Pro/STS du 17 janvier 2024]

1- La Culture générale.

- ✓ Ajout de « humaniste » est sans doute à mettre en résonance avec le contexte actuel et les tentations de replis identitaires entre autres. Le lien entre culture comme ouverture au monde et aux autres, vecteur d'humanisme est explicité. La conduite de son enseignement poursuit l'ambition en STS1 de créer un « commun » culturel avec des étudiants aux parcours et acquis divers. Atteindre au fur et à mesure de l'année l'acquisition d'une culture commune/ partagée et le valoriser constitue donc une ambition louable de la CGE.
- ✓ Maintien de la diversité des supports (types de « documents » et pas seulement textuels et iconographiques) d'où l'intérêt de donner aux étudiants des « stratégies » et des savoirs permettant d'en faire une lecture avisée, juste et fructueuse. On remarque aussi l'incitation à proposer aux étudiants des « situations » vivantes hors la classe, ou du moins hors des modalités du travail scolaire. Expositions, visites, invitation d'un conférencier, d'un « témoin » éclairé ...
- ✓ Progressivité en STS1 et entre la STS1 et la STS2 puisqu'on passe de plusieurs thèmes à un seul que l'on approfondit. Un seul thème de culture générale pour favoriser les compétences qui en permettent l'accès, l'assimilation et l'exploitation (réfléchir, renforcer son esprit critique, argumenter)
- ✓ L'enseignement de la culture générale accompagne l'étudiant de la découverte d'un objet de culture à l'étape d'une restitution réfléchie. On proposera de façon explicite des activités et des démarches variées et adaptées favorisant leur appropriant et entraînant à leur mobilisation.
- ✓ Les activités de lecture ou d'écoute sont à lier à la mise en activité et des productions orales et écrites comme à l'étude de la langue.
- ✓ La lecture autonome fait partie du travail à engager, y compris sur le temps de classe.

2- L'expression orale et écrite -Les compétences langagières.

- ✓ On insiste sur la fréquence des temps consacrés à ces deux compétences et sur la grande diversité des situations pédagogiques possibles, des productions attendues comme des modalités de travail (seul ou en groupes, longueur, destinataire-s etc). **L'oral**, sans qu'il fasse l'objet d'une épreuve finale – dans la majorité des BTS- prend une place conséquente ; en tant que levier de développement des autres compétences mais aussi dans une visée qui dépasse la discipline et engage dans l'avenir professionnel et citoyen. La place que l'on peut accorder à **des écrits (ou oraux) créatifs**, constitue aussi une nouveauté. Ils sont des vecteurs d'appropriation de la culture et d'enrichissement de la langue et de la pensée. Peut-être aussi de « motivation ».
- ✓ **L'étude de la langue** comme objet d'enseignement explicite en CGE doit adapter ses démarches au public, à ses acquis, parfois à son parcours propre, mais aussi à ses besoins dans le cadre d'une maturité accrue. On gagnera aussi à articuler l'enrichissement de l'expression à des situations de communication et des enjeux ; dire la désapprobation, exprimer une similitude, quels outils linguistiques pour nuancer une opinion ? Certaines modalités sont suggérées ; partir des productions d'étudiants, cerner / faire cerner les besoins/ faire « réfléchir sur la langue »/ évaluer les progrès.

3- **Les écrits de travail :**

- ✓ une compétence qui passe des « coulisses scolaires » sur le devant de la scène. Elle est à la confluence des autres compétences. Les pratiques d'écrits de travail soutiennent l'attention à l'écoute et à la lecture, aident à l'appropriation des savoirs, à la réflexion, à la structuration d'un oral ou d'un écrit. Compétence en tant que telle, elle devient objet d'apprentissage et pourra être évaluée selon des modalités variées.

4- **Des modalités de travail suggérées** pour accompagner ces programmes rénovés ; pédagogie du choix, explicitation de « l'apprendre à apprendre », démarches participatives, alternance de travaux individuels et collaboratifs, variétés des situations d'oral et d'écrit, pédagogie du détour, ouverture au hors classe et incitation à des situations de rencontres culturelles et de débats « authentiques » ...

Premiers conseils bibliographiques :

Pratiques d'écriture en BTS, ss la direction de Mme M. Jurando, CRDP Versailles, 2012

Analyser des productions d'étudiants : un regard bienveillant pour les réconcilier avec l'écriture,
Claudine GARCIA-DEBANC https://pedagogie.ac-toulouse.fr/lettres/sites/lettres.disciplines.ac-toulouse.fr/files/analyser_des_productions_detudiants_18_decembre_2018.pdf

Eduscol FRANÇAIS Enseigner l'écriture au cycle 3 Informer et accompagner /Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre : les écrits de travail : eduscol.education.fr - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Novembre 2018

Travailler la maîtrise de la langue, Faire progresser les élèves dans toutes les disciplines, Pédagogies [outils] K. Risselin, E.Busch, A.Vibert, ESF 2023 (voir entre autres les chapitres sur les écrits de travail , la vigilance orthographique, et le chantier de grammaire]

L'oral comme moyen d'apprentissage, Vidéo, Elisabeth BAUTIER (détour intéressant) <https://tube-maternelle.apps.education.fr/w/327a0fe1-3232-4348-b878-463643beb3d7>

L'oral au cœur des apprentissages, G. Chambonnière, Pédagogies (outils], ESF 2020

Le 20 janvier 2024

Catherine Frizza-Thibault, IA-IPR en charge de la CGE/BTS